

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Institutions et
vie politique

Sous matière :
Désignation de
représentants

**OBJET :
ADHESION DE
LA VILLE A
L'A.N.D.E.S
(ASSOCIATION
NATIONALE DES
ELUS EN
CHARGE DU
SPORT)**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 03.07.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 03.07.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **21 JUIL. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM
Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD
Philippe, RATABOUIL Jacqueline, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL
Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel,
CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier,
ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy,
CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme SANTINI Delphine donne procuration à Mme BOURREL Marie-Claude,
Mme GRANIER Prèscillia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme GAIANI Audrey donne procuration à M. PERLES Bruno,

Absents : Néant

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine

M. le Maire informe l'assemblée de la création, en 1997, de l'A.N.D.E.S.
(Association Nationale Des Elus en charge du Sport).

Les objectifs définis par cette association sont de nature à aider et promouvoir
les échanges entre communes, dans un souci de bonne gestion et de partage
des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement :

1/ Resserrer les liens et renforcer les échanges entre les Communes par
l'intermédiaire de leurs élus chargés des sports et de l'animation sportive, afin
de favoriser le partage des expériences en matière de développement des
activités sportives sur le plan communal, départemental, régional, national.

2/ Assurer la défense des intérêts matériels et moraux, tant collectifs
qu'individuels de ses membres, en toutes matières relatives aux activités et
infrastructures sportives, y compris par voie d'action ou d'intervention en justice.

3/ Assurer la représentation collective de ses membres auprès de l'Etat, du
mouvement sportif, des organismes d'aménagement des normes des
équipements sportifs et d'homologation des enceintes sportives et de sécurité
des manifestations sportives.

4/ De constituer un organe de réflexion consultatif en matière de gestion,
d'organisation des activités physiques et sportives, de concertation et
négociation avec tous les organismes ayant une influence sur la vie sportive et
communale.

M. le Maire indique à l'assemblée que la Collectivité est adhérente à l'association A.N.D.E.S.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de désigner M. GREFFIER Philippe pour représenter la Collectivité de Castelnaudary auprès de cette association.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DESIGNE M. GREFFIER Philippe pour représenter la Collectivité de Castelnaudary auprès de cette association.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 juillet 2020.

Le Maire,



Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 17 JUIL. 2020 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 16 JUIL. 2020 Par publication le : 21 JUIL. 2020 Par délégation, Le Directeur Général des Services  Hervé ANTOINE

